



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

RÉFÉRENTIEL DE MISSIONS



FFR

I Ce référentiel, c'est quoi ?

La Fédération française de rugby transcende le cadre d'un simple organe sportif.

Au delà de l'organisation de compétitions de rugby, la FFR souhaite contribuer à façonner la société de demain en utilisant le rugby comme vecteur de changement positif.

Sept thématiques sont prioritaires pour la Fédération Française de Rugby pour l'engagement de Service Civique : la citoyenneté, la santé, le handicap, le rugby pour les filles, la solidarité et l'éducation.

Ces thématiques se concrétisent par des exemples de missions.

Ce référentiel a pour objectif d'illustrer ce qui peut être concrètement mis en œuvre dans le respect des principes du Service Civique et des orientations de la fédération.

Une mission conforme aux principes exposés ci-après, tant dans sa conception que sa rédaction constitue la condition sine qua none pour qu'une structure affiliée à la FFR puisse engager un volontaire en Service Civique grâce à l'agrément collectif de la Fédération Française de Rugby.

Les 7 missions déclinées ci-après et les exemples de tâches pouvant être allouées aux volontaires peuvent être mises en œuvre, en l'état, par votre structure. Néanmoins, ces missions ne sont pas strictes et restrictives. Des tâches peuvent être modifiées, ajoutées ou supprimées. Il est primordial que vous vous appropriiez la mission que vous souhaitez proposer afin que toutes les conditions soient mises en place pour sa réussite, en lien avec votre projet de structure, le projet fédéral de la Fédération Française de Rugby et avec l'objectif d'intérêt général du Service Civique.

03

Citoyenneté

04

Scolaire

05

*Rugby Loisir
Bien-être Santé*

06

QPV / Monde Rural

07

Rugby Féminin

08

Développement durable

I Citoyenneté



MISSION : SENSIBILISER À LA DIMENSION CITOYENNE DU RUGBY DANS TOUTES LES CATÉGORIES.

EXEMPLE DE TÂCHES À RÉALISER (LISTE NON-EXHAUSTIVE) :

- > Proposer des activités innovantes favorisant la relation parent-enfant (sorties, échanges, informations, activités) ;
- > Organiser des actions de sensibilisation pour lutter contre les dérives comportementales et les violences observées (soirée-débat, réunion d'information, charte...) ;
- > Créer un recueil d'informations sur les violences observées sur le territoire ;
- > Créer un outil reprenant les valeurs du rugby, le promouvoir et le diffuser (charte, ateliers de sensibilisation, supports de communication...) ;
- > Développer une stratégie pour sensibiliser aux gestes éco-citoyens au sein du club de rugby ;
- > Identifier des partenaires et créer des relations ;
- > Initier des rencontres entre les acteurs (comité de pilotage) ;
- > Evaluer l'action mise en place (quantitatif et qualitatif) ;
- > Participer à la recherche de leviers permettant aux personnes de prendre des responsabilités au sein du club.

PARTENAIRES POTENTIELS :

- > CCAS
- > Centre Sociaux
- > Collectivités
- > Ecoles
- > Associations
- > FFR

PARTENAIRES FINANCIERS POTENTIELS :

- > Agence Nationale du Sport
- > Région (service des sports)
- > Département (service des sports)
- > Communauté de communes (compétence sport)
- > Agence Régionale de Santé
- > Fondation de France
- > Fondation du Sport français



I Scolaire



MISSION : DÉVELOPPER DES PASSERELLES ENTRE LE MONDE SCOLAIRE ET LE CLUB DE RUGBY POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES JEUNES.

EXEMPLE DE TÂCHES À RÉALISER (LISTE NON-EXHAUSTIVE) :

- > Réaliser un diagnostic du territoire de la structure d'accueil (besoins et potentialités du club, des pratiquants, des nouveaux publics, établissements scolaires de proximité...) en tenant compte et/ou en prenant appui sur les travaux réalisés dans le cadre des Plans d'Orientation Stratégiques des Ligues Régionales et des Comités Départementaux ;
- > Participer à la construction de partenariats avec des établissements scolaires labellisés « Génération 2024 » ;
- > Aider à la préparation et à l'organisation d'événements mis en place par la structure d'accueil en lien avec l'établissement scolaire dans le cadre de la journée nationale du sport scolaire, de la semaine olympique et paralympique, et de la journée olympique ou de tout autre initiative relative aux Jeux Olympiques et paralympique dans la structure d'accueil ou l'établissement scolaire partenaire ;
- > Proposer des actions innovantes dans le cadre du programme Ecol'Ovale ;
- > Promouvoir l'insertion par l'éducation et la pratique du rugby ;
- > Organiser et animer des ateliers d'écriture, de lecture ou d'aide aux devoirs en s'appuyant sur l'intervention de professionnels ;
- > Inciter les enseignants à se rapprocher des instances partenaires (USEP, UNSS, UGSEL, Éducation nationale, ministère de l'Agriculture...) afin de s'inscrire dans une démarche de formation ;
- > Diffuser aux enseignants le plus largement possible les outils développés dans le cadre d'Ecol'Ovale ;
- > Identifier des partenaires (établissements scolaires) ;
- > Organiser des rencontres entre partenaires (de découverte, de pilotage, etc.) ;
- > Créer des outils de promotion et diffusion ;
- > Evaluer l'action mise en place (quantitatif et qualitatif) ;
- > Favoriser l'engagement de bénévoles.

4

PARTENAIRES POTENTIELS :

- > Rectorat
- > Collectivités
- > DASEN
- > USEP/UGSEL/UNSS
- > Écoles/Collèges/Lycées
- > FFR

PARTENAIRES FINANCIERS POTENTIELS :

- > Commune (ou communauté de communes)
- > Région (service des sports)
- > Département (service des sports)
- > Fondation de France
- > Fondation Solidarité Société Générale
- > Fondation du Sport français



Encadrement d'un groupe en autonomie impossible

I Rugby loisir bien-être santé



MISSION : PROMOUVOIR LA PRATIQUE DU RUGBY, COMME FACTEUR DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ

EXEMPLE DE TÂCHES À RÉALISER (LISTE NON-EXHAUSTIVE) :

- > Sensibiliser les acteurs du club de rugby (bénévoles, adhérents et professionnels) à la pratique d'une activité physique régulière et à une alimentation équilibrée ;
- > Proposer des actions permettant aux personnes sédentaires d'accéder à une pratique physique adaptée pour améliorer l'endurance cardio-vasculaire, la tonicité musculaire ou l'état osseux, le sentiment d'appartenance, le lien social ou encore le plaisir de pratiquer ;
- > Proposer des actions innovantes de sensibilisation aux bienfaits de la pratique du Rugby à 5 comme pratique loisir sans risques pour lutter contre la sédentarité ;
- > Proposer des actions innovantes pour sensibiliser autour de thématiques liées à la santé : alimentation, hydratation, sommeil, addictions, MST, écrans, affections longue durée ;
- > Participer aux réunions de la Ligue Régionale et/ou du Comité Départemental sur le Rugby Loisir Bien-être Santé ;
- > Identifier des partenaires (publics ou privés) et créer des relations ;
- > Initier des rencontres entre les acteurs (comité de pilotage) ;
- > Créer des outils de promotion et diffusion ;
- > Evaluer l'action mise en place (quantitatif et qualitatif) ;
- > Faire émerger du bénévolat.

PARTENAIRES POTENTIELS :

- > Agence Régionale de Santé
- > CHU
- > Ligue contre le cancer
- > Nutritionniste / Diététicienne
- > CCAS
- > Entreprises
- > FFR
- > Prescriforme
- > Maison du Sport et Santé

PARTENAIRES FINANCIERS POTENTIELS :

- > Agence Nationale du Sport
- > Région (service des sports)
- > Département (service des sports)
- > Communauté de communes (compétence sport)
- > Agence Régionale de Santé
- > Fondation de France
- > Fondation du Sport français

5



Encadrement d'un groupe en autonomie impossible

I QPV/Monde rural



MISSION : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA PRATIQUE DU RUGBY ET FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE.

EXEMPLE DE TÂCHES À RÉALISER (LISTE NON-EXHAUSTIVE) :

- > Réaliser un diagnostic du territoire de la structure d'accueil (besoins du club, besoins des pratiquants, besoins des nouveaux publics...);
- > Participer à l'organisation d'un City Rugby Tour;
- > Sensibiliser les acteurs du club de rugby à s'engager dans cette démarche;
- > Sensibiliser les acteurs des clubs de rugby (bénévoles, adhérents et professionnels) à l'accueil de ce type de public;
- > Aider à l'organisation d'activité favorisant la mixité sociale et l'évolution des représentations (initiation rugby à 5);
- > Proposer des actions innovantes pour aller à la rencontre des publics éloignés de la pratique du rugby;
- > Participer à la mise en place d'actions en complément de l'activité Rugby pour favoriser l'inclusion sociale;
- > Proposer des actions innovantes pour renforcer l'accès des habitants aux droits sociaux dans les quartiers prioritaires de la ville;
- > Identifier des partenaires et créer des relations;
- > Initier des rencontres entre les acteurs (comité de pilotage);
- > Créer des outils de promotion et diffusion;
- > Evaluer l'action mise en place (quantitatif et qualitatif);
- > Participer à la recherche de leviers permettant aux personnes de prendre des responsabilités au sein du club.

6

PARTENAIRES POTENTIELS :

- > CCAS
- > Centre Sociaux
- > Centre de loisirs
- > Collectivités
- > Ecoles
- > Associations de lutte contre l'exclusion
- > FFR

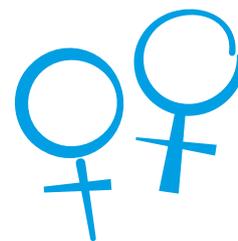
PARTENAIRES FINANCIERS POTENTIELS :

- > Agence Nationale du Sport
- > Région (service des sports)
- > Département (service des sports)
- > Commune (compétence sport)
- > Fondation de France
- > Fondation du Sport Français
- > Agence pour l'éducation par le Sport
- > Fondation Actions contre l'exclusion



Encadrement d'un groupe en autonomie impossible

I Rugby féminin



MISSION : FAVORISER LA PRATIQUE DU RUGBY FÉMININ

EXEMPLE DE TÂCHES À RÉALISER (LISTE NON-EXHAUSTIVE) :

- > Sensibiliser les acteurs des clubs de rugby (bénévoles, adhérents et professionnels) à l'accueil du public féminin ;
- > Réaliser un diagnostic du territoire de la structure d'accueil (besoins du club, besoins des pratiquantes...)
- > Aider à l'organisation d'initiations rugby à 5 à destination du public féminin (TAP, stages de vacances...)
- > Proposer des actions transversales filles/garçons pour créer du lien, favoriser la mixité, une identité club commune et promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons ;
- > Proposer des actions innovantes pour promouvoir le rugby au féminin ;
- > Identifier des partenaires et créer des relations ;
- > Initier des rencontres entre les acteurs (comité de pilotage) ;
- > Créer des outils de promotion et diffusion ;
- > Evaluer l'action mise en place (quantitatif et qualitatif) ;
- > Participer à la recherche de leviers permettant aux filles/femmes de prendre des responsabilités au sein du club.

PARTENAIRES POTENTIELS :

- > CCAS
- > Centre Sociaux
- > Centre de loisirs
- > Collectivités
- > Écoles
- > Associations
- > FFR

PARTENAIRES FINANCIERS POTENTIELS :

- > Agence Nationale du Sport
- > Région (service des sports)
- > Département (service des sports)
- > Communauté de communes (compétence sport)
- > Agence Régionale de Santé
- > Fondation de France
- > Fondation du Sport français



Encadrement d'un groupe en autonomie impossible

I Handicap



MISSION : RENDRE ACCESSIBLE LE RUGBY AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

EXEMPLE DE TÂCHES À RÉALISER (LISTE NON-EXHAUSTIVE) :

- > Réaliser un diagnostic du territoire de la structure d'accueil (besoins du club, besoins des pratiquants...);
- > Sensibiliser les acteurs du club de rugby (bénévoles, adhérents et professionnels) à l'intégration de personnes en situation de handicap;
- > Participer à la recherche de leviers permettant aux personnes en situation de handicap de prendre des responsabilités au sein du club;
- > Proposer des actions permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder à la pratique du Rugby Fauteuil et d'accéder à cette pratique en milieu sportif ordinaire;
- > Proposer des actions transversales personnes valides/personnes en situation de handicap pour créer du lien, favoriser la mixité et une identité club commune;
- > Identifier des partenaires et créer des relations;
- > Initier des rencontres entre les acteurs;
- > Créer des outils de promotion;
- > Evaluer l'action mise en place (quantitatif et qualitatif);
- > Participer à la recherche de leviers permettant aux personnes en situation de handicap de prendre des responsabilités au sein du club.

8

PARTENAIRES POTENTIELS :

- > Fédération Française Handisport
- > Fédération Française du Sport Adapté
- > Etablissements spécialisés
- > CCAS
- > Centre Sociaux
- > Centre de loisirs
- > Collectivités
- > Ecoles
- > Associations spécialisés
- > FFR

PARTENAIRES FINANCIERS POTENTIELS :

- > Agence Nationale du Sport
- > Région (service des sports)
- > Département (service des sports)
- > Communauté de communes (compétence sport)
- > Fondation de France
- > Fondation du sport français



Encadrement d'un groupe en autonomie impossible

I Développement durable



MISSION : DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR UNE DYNAMIQUE ÉCORESPONSABLE AU SEIN DE LA STRUCTURE RUGBY

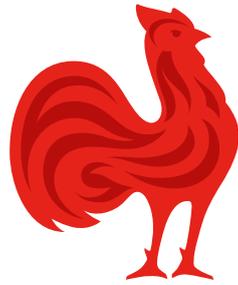
EXEMPLE DE TÂCHES À RÉALISER (LISTE NON-EXHAUSTIVE) :

- > Participer à la mise en place d'ateliers dédiés au développement durable (outils pédagogiques, fresque écologique du rugby,...)
- > Déployer auprès des parties prenantes les bonnes pratiques en matière de développement durable ;
- > Recenser les initiatives en matière de développement durable et faire remonter les propositions (réalisation d'une veille d'informations, participer à des réunions thématiques et conférences) ;
- > Participer à la réflexion sur les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux au sein de la structure d'accueil afin de déployer des actions et des bonnes pratiques ;
- > Organiser des temps d'échanges avec les dirigeants et les licenciés sur l'écoresponsabilité, afin d'identifier les dynamiques, et les actions potentielles à développer ;
- > Proposer des rencontres et des collaborations avec des acteurs engagés et pertinents de la société civile (ONG, association, éco-organisme...) afin de développer des liens et des bonnes pratiques ;
- > Sensibiliser les publics présents lors d'un événement organisé par la structure d'accueil aux gestes écoresponsables (tri des déchets, mobilité douce, alimentation durable, limitation du plastique à usage unique etc) en se référant à la charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements établie par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- > Valoriser les actions déployées sur cette thématique auprès du réseau de la structure d'accueil (Label Club Engagé - pilier transition écologique, autre labellisation, communication interne et externe, appel à projets etc.).

9



Encadrement d'un groupe en autonomie impossible



FFR



www.ffr.fr